

BUREAU DELIBERATION N° B - 2021 - 032

SEANCE DU 1^{er} DÉCEMBRE 2021

Nombre de Membres
En exercice : 29
Titulaires présents : 26
Pouvoirs : 1



Date de convocation :
25/11/2021
Date d'affichage :
03/12/2021

Votants :	27	Pour :	27	Contre :	0	Abstentions :	0
-----------	----	--------	----	----------	---	---------------	---

L'an deux mille vingt-et-un, le premier décembre, à dix-huit heures, le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au pôle d'Arinthod, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

Délégués titulaires présents :

BENIER ROLLET Claude ; BLASER Michel ; BUCHOT Jean-Yves ; BUNOD Remy ; CALLAND Jacques ; CASSABOIS Yannick ; CHATOT Patrick ; DALLOZ Jean-Charles ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DUBOCAGE Françoise ; DUTHION Jean-Paul ; ETCHEGARAY Josiane ; GAUTHIER PACOUD Sandrine ; GIROD Franck ; GRAS Françoise ; GROSDIDIER Jean Charles ; GUERIN Jean Luc ; LONG Grégoire ; MOREL Denis ; MOREL-BAILLY Hélène ; PIETRIGA Guy ; PROST Philippe ; RETORD Dominique ; REVOL Hervé ; SCHAEFFER Catherine ; STEYAERT Frank.

Excusé ayant donné pouvoir : BELPERRON Pierre-Rémy (représenté par PROST Philippe).

Excusés : GERMAIN Christophe ; ROUX Nathalie.

Objet : PERSONNEL - Création de poste de chauffeur pour le service des Ordures ménagères

Rapporteur : PROST Philippe

Le RAPPORTEUR,

EXPOSE

Le service Ordures Ménagères, suite à des mouvements de personnel, doit renforcer ses effectifs afin d'assurer correctement la mission de service public qui lui est dévolue mais également de limiter les heures supplémentaires au sein du service lors des fortes affluences estivales ;

Le BUREAU COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu cet exposé et avoir délibéré,

DÉCIDE

DE CRÉER, à compter du 1^{er} janvier 2022 :

- Un poste d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe à temps complet

DE MODIFIER en conséquence le tableau des effectifs

DE DIRE que les crédits seront inscrits au budget chapitre 012.

Envoyé en préfecture le 03/12/2021

Reçu en préfecture le 03/12/2021

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 039-200090579-20211201-B_2021_032-DE

DE CHARGER Monsieur le Président de mettre en œuvre cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres
présents.

Pour extrait conforme,


Le Président

